



VSA-AAS

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
Association des archivistes suisses
Associazione degli archivisti svizzeri
Associazion da las archivarias e dals archivaris svizzers
www.vsa-aas.ch

VSA-AAS
c/o Büro Pontri GmbH
Postfach
CH-3322 Urtenen-Schönbühl

t +41 (0)31 312 26 66

info@vsa-aas.ch
www.vsa-aas.ch

Monsieur le Conseiller fédéral
Alain Berset
Chef du Département fédéral de l'intérieur
Inselgasse 1
3003 Berne

Urtenen-Schönbühl, le 14 septembre 2023

Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (Message culture) – prise de position de l'Association des archivistes suisses

Monsieur le Conseiller fédéral,

Forte de plus de 1000 membres individuels et collectifs et constituant l'une des associations professionnelles les plus importantes de Suisse dans le domaine de la conservation du patrimoine, aux côtés de l'Association des musées suisses et de Bibliosuisse, l'Association des archivistes suisses se permet de prendre position sur le Message de la Confédération concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (Message culture).

Partie 1. Remarques d'ordre général

Globalement, l'Association des archivistes suisses salue l'engagement du Conseil fédéral pour la politique culturelle suisse. Les enjeux sont clairement identifiés et les objectifs précisément énoncés ; la seule réserve porte à ce stade sur la trop faible augmentation des moyens malgré les ambitions élevées affichées. L'Association des archivistes suisses réclame depuis le premier Message culture son intégration pleine et entière au processus de consultation. Elle représente en effet une communauté en charge de la conservation du patrimoine qui nourrit des liens étroits avec les autres acteurs du domaine, dont les musées et les bibliothèques. Les enjeux identifiés et la perspective d'une *Stratégie nationale pour le patrimoine culturel* rendent nécessaire son intégration, indépendamment du fait que l'Office fédéral de la culture et les Archives fédérales suisses constituent deux offices du même Département fédéral de l'intérieur. L'association des archivistes suisses représente en effet avant tout les services d'archives aux échelons communal, cantonal et international de même que les archives des organismes privés. Elle est, en ce sens, un acteur majeur de l'écosystème de la conservation du patrimoine ; en sont du reste membres plusieurs structures soutenues de longue date par l'Office fédéral de la culture (SAPA, Memoriav...). C'est ainsi que nous souhaitons ardemment devenir un partenaire engagé. Les quelques remarques spécifiques ci-dessous en sont le reflet.



Partie 2. Remarques spécifiques

2.3 La transformation numérique dans la culture

La mutualisation des compétences est nécessaire, ce d'autant plus que la conservation à long terme des données coûte cher et nécessite des compétences métier spécifiques. ***Nous appelons ainsi à une collaboration renforcée avec le monde des archives***, qui dispose justement des compétences et des connaissances nécessaires en termes de collecte et de conservation du patrimoine sous forme numérique. Il dispose même d'un centre de compétences dédié à ces questions (KOST-CECO) qui pourrait conseiller et soutenir les autres acteurs de la conservation du patrimoine.

2.5 Le patrimoine culturel, mémoire vivante

La segmentation du patrimoine culturel proposée dans le Message culture nous semble problématique dans la mesure où elle confond la typologie du patrimoine (matériel et immatériel) avec les supports utilisés pour conserver les informations (patrimoine numérique). Ce dernier est présent dans tous les types de patrimoine culturel au même titre que les supports analogiques (parchemin, papier, vidéo). Il nous semble donc important de ne pas en faire un élément typologique.

Nous saluons également la volonté d'améliorer la collaboration et la coordination entre les acteurs impliqués dans la conservation du patrimoine culturel, de même que la nécessité formulée de définir une stratégie globale de conservation du patrimoine culturel qui aille au-delà des barrières institutionnelles. Nous estimons donc qu'il est essentiel d'inclure les services d'archives dans ce processus.

Les lacunes relevées dans le recensement du patrimoine culturel ne concernent par ailleurs pas exclusivement le patrimoine culturel immatériel de la Suisse, mais aussi le patrimoine de personnes et d'institutions qui ne sont pas visibles dans la société.

3.1.2. Priorités de la Confédération

Champ d'action « Transformation numérique dans la culture »

L'Association des archivistes suisses soutient l'introduction d'un dépôt légal des contenus numériques auprès de la Bibliothèque nationale, tout en encourageant cette dernière à en faire de même dans le domaine analogique (Helvetica). Elle souligne néanmoins la nécessité de limiter ce dépôt légal aux actuels Helvetica et non au « patrimoine culturel numérique ». ***Si tel devait être le cas, la Bibliothèque nationale suisse sortirait de son champ d'action et marcherait sur les plates-bandes d'autres institutions de conservation du patrimoine, dont les services d'archives.***

Champ d'action « Le patrimoine culturel, mémoire vivante »

L'Association des archivistes suisses tient à rappeler que le patrimoine culturel est constitué d'éléments mobiliers, documentaires, immatériels ou linguistiques. Si nous saluons le soutien apporté par la Confédération à la sauvegarde et à la transmission des traditions vivantes, nous soulignons dans le même temps la nécessité de continuer à soutenir durablement la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel mobilier et documentaire, dont les archives. Il nous paraît de même essentiel, parallèlement, de mieux sauvegarder et de mieux documenter le patrimoine culturel des personnes et des institutions invisibles ou



invisibilisées dans la société contemporaine ainsi que les archives économiques qui, pour la plupart, restent très fragiles alors même qu'elles exercent un rôle central dans la réputation de la Suisse.

7.2.2. Plafond de dépenses pour les aides financières de l'OFC au titre de la loi sur l'encouragement de la culture (projet 5)

L'Association des archivistes suisses peine à comprendre la pertinence d'une nouvelle mise au concours publique de l'octroi des contributions à des musées et collections de tiers pour les sept réseaux qui reçoivent actuellement une telle contribution, dont Memoriav et SAPA. Il nous paraît nécessaire, au contraire, de leur garantir une telle contribution, car ces réseaux de tiers exercent un rôle structurant ou de centres de compétences connus et reconnus non seulement au niveau fédéral, mais également au niveau international. Nous souhaitons éviter que le nombre de soutiens soit élargi sans moyens supplémentaires.

Au final, l'Association des archivistes suisses demande :

- une **intégration pleine et entière des services d'archives** dans les réflexions stratégiques et les projets en lien avec le patrimoine culturel, qu'il soit sous forme analogique ou numérique ;
- une **reconnaissance de son statut de partenaire de l'Office fédéral de la culture** au même titre que l'Association des musées suisses et Bibliosuisse ;
- la **mise au bénéfice d'une aide financière** pour son rôle structurant du domaine des archives au niveau national au même titre que l'Association des musées suisses et Bibliosuisse ;
- le **renoncement à une nouvelle mise au concours publique pour les collections de tiers qui bénéficient déjà d'une contribution.**

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à cette prise de position, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre parfaite considération.

Alain Dubois

Président de l'Association des archivistes suisses